

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Liste_délibérations_conseil_nov_2022

1 DOCUMENT - Publié le 17 novembre 2022



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 15 novembre 2022 à 15h00
Au siège de Grand Lac – 1500 Boulevard Lepic – 71100 AIX-LES-BAINS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DÉLIBÉRATION 1 : DESIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, désigne Julie NOVELLI en tant que secrétaire de séance, à l'unanimité.

VOYE DU PS : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 OCTOBRE 2022
Le conseil de communauté a approuvé à l'unanimité le procès-verbal du conseil communautaire du 28 octobre 2022.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE ET DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT
Il est donné lecture du tableau récapitulatif des délibérations du Bureau du 8 novembre 2022 et des décisions du Président depuis le 24 octobre 2022.

DÉLIBÉRATION 2 : COMMISSION HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE – REMPLACEMENT DE M. ERIC TEYSSÈRE
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION 3 : COMMISSION URBANISME ET FONCIER – REMPLACEMENT DE M. ERIC TEYSSÈRE
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION 4 : COMMISSION TOURISME ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS – REMPLACEMENT DE M. ERIC TEYSSÈRE
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

PROJET DE TERRIT OIRE

DÉLIBÉRATION 5 : APPROBATION DU PROJET DE TERRIT OIRE | HORIZON 2030
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION 6 : CRÉATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT LOCAL | ATELIER D'OPENS
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

FINANCES



 **TÉLÉCHARGER** | (PDF, 199,7 KO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.